



Jeudi 15 avril 2021

# CRST : 42,8 M€ de la Région Centre-Val de Loire pour les grands projets métropolitains

**Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2021-2027 a été présenté ce jeudi en présence de François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, Wilfried Schwartz, Président de Tours Métropole Val de Loire et Emmanuel Denis, Maire de Tours. D'un montant de 42 870 000€, il identifie les projets métropolitains auxquels la Région apporte son soutien financier.**

Le contrat nouvelle version comporte 2 volets. Les trois signataires du nouveau CRST 2021-2027 (la Région, la Métropole et la Ville de Tours) ont effet la volonté commune de financer de grands projets structurants avec une enveloppe globale de **42 870 000€**, tout en pensant les proximités avec un volet supplémentaire de **11M€** de financement métropolitain. Ce fonds métropolitain de 11 M€ interviendra en soutien des projets de communes.

*« Le CRST, ce n'est pas une feuille de route décidée à Orléans, mais bien un projet définit en lien et en accord avec les territoires »,* précise François Bonneau.

*« Le nouveau Contrat Régional de Solidarité Territoriale, sera axé sur des grands projets structurants »,* se félicite Wilfried Schwartz. *Nous voulions que ce contrat englobe tous les enjeux de notre territoire : les mobilités, le cadre de vie, le développement durable... Les projets soutenus illustrent le dynamisme de la Métropole, qui répond à des besoins immédiats, tout en portant son regard sur les 30 prochaines années de notre territoire ».*

Voici les projets retenus :

- 20 M€ pour la deuxième ligne du tramway,
- 12 M€ pour la rénovation urbaine dans le cadre du NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain) dans les quartiers de la

Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps, de la Rabière à Joué-lès-Tours, du Sanitas et de Maryse Bastié à Tours,

- 2,5 M€ pour le schéma cyclable métropolitain,
- 3,1 M€ pour la construction du Centre chorégraphique de Tours,
- 0,7 M€ pour la création du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine,
- 1,2 M€ pour la création de la Cité de la Gastronomie,
- 930 000€ pour la réhabilitation du Foyer des Jeunes Travailleurs,
- 1 M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments de Tours,
- 0,30 M€ pour un meilleur accès à la santé avec des projets à Tours et à Savonnières,
- 0,27 M€ pour le Projet Alimentaire Territorial,
- 0,8 M€ pour financer des projets participatifs et citoyens.